

OCTOBRE 2009 / NUMÉRO 15

souffle d'ère



p.8 dossier **LA MOBILITÉ DURABLE**

**ÇA PEUT SFFERE - p.2 • LES JOURNÉES DE L'ERE 2009 SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE : UN RÉGAL
RÉFLEXION - p.6 • LA PÉDAGOGIE DE PROJET AU CŒUR DES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'ACTU DES PARTEN'ERE - p.13
L'ACTU DU SFFERE - p.16**


alterre
bourgogne

www.alterre-bourgogne.fr

Les journées de l'ERE 2009 sur l'alimentation responsable : Un régal

Tous les ans au printemps, les journées de l'ERE ont lieu sur une quinzaine de jours. Établissements éducatifs et sportifs, associations, organisent des animations ou les valorisent à cette période. Ils reçoivent, s'ils le souhaitent, l'appui de partenaires en termes d'accompagnement et d'outils, et tirent beaucoup d'enseignements de leur expérience, qu'ils partagent volontiers avec leurs pairs.

Qu'est-ce qui est meilleur, sucré, doux et piquant à la fois ? Une tranche de kiwi à la moutarde ! Les yeux bandés, les mains rangées, privé de la vue et du toucher, le goûteur découvre les joies de la dégustation en aveugle. Le préparateur, lui, se régale à choisir les aliments et les associer avec audace.

Les idées d'activités pédagogiques et ludiques autour de l'alimentation responsable, thème des Journées de l'ERE 2009, n'ont pas manqué. De nombreux établissements éducatifs ont joué le jeu et au total, ce sont plus de 130 actions qui ont été menées à travers la Bourgogne - avec la participation d'autant de formateurs - et qui ont impliqué près de 2 000 élèves. Il faut reconnaître qu'il s'agissait d'un sujet particulièrement attrayant, pour les enseignants comme pour les élèves. Comme le rappelle avec pragmatisme Christine Coudurier, chargée de mission ERE à Alterre Bourgogne : « Déjà, tout le monde mange, nous sommes donc tous concernés. En plus, manger doit être le plus possible source de plaisir. »

Aborder l'alimentation par le jeu permet donc de conjuguer cet acte quotidien avec plaisir, mais aussi d'aller plus loin. « Il s'agit d'un thème très vaste qui ouvre la voie à une multitude de thématiques liées au développement durable : l'eau, les déchets, l'énergie, les gaz à effet de serre, le changement climatique, les rapports Nord-Nord et Nord-Sud, l'économie locale... Et puis, l'alimentation fait aussi largement partie de l'héritage culturel que nous recevons, avec son poids d'inconscient, de préjugés, qui en fait un sujet propice à l'analyse des représentations que nous en avons. » Les activités menées dans le cadre des Journées de l'ERE n'ont pas été limitées aux seuls publics de la sphère éducative. En comparaison avec les autres années, les activités ont été plus ouvertes au grand public, à l'occasion d'expositions, de projections de films, d'animations diverses. Autre point positif, le thème a donné lieu à de nombreux partenariats entre structures éducatives et associatives, dans l'optique d'impulser des initiatives et de les pérenniser. Pour tous ceux à qui les témoignages qui suivent donneront envie de se lancer dans l'aventure, rendez-vous sur le thème de la mobilité pour préparer les Journées de l'ERE 2010 !

Les Journées de l'ERE, c'est quoi ?

Organisées tous les ans, autour d'un thème fédérateur, les « Journées de l'Éducation Relative à l'Environnement » ont pour objectif de valoriser les actions pédagogiques menées en éducation relative à l'environnement par les structures éducatives au cours de l'année.

Pour inciter enseignants et formateurs à mettre en place de telles actions et les aider à construire leurs projets, un appui méthodologique est offert tout au long de l'année scolaire, avec notamment :

- **Des formations** proposées dans le cadre de Planif' sffere (voir page 16) ;
- **Une personne ressource** disponible pour réaliser un accompagnement personnalisé ;
- **Le guide pédagogique**, composé d'une partie « apport de connaissances » et de fiches activités, téléchargeable sur le site d'Alterre Bourgogne ;
- **Une affiche** facilitant la communication autour de ces journées, envoyée sur demande auprès d'Alterre Bourgogne.

Tous les ans, de nombreux établissements scolaires et structures éducatives organisent des expositions, des rencontres, des opérations de sensibilisation... Si tel est votre cas, informez-nous en. Cela nous permettra de valoriser votre action auprès de la presse et du monde éducatif et si vous en êtes d'accord de vous mettre en contact avec des personnes souhaitant se lancer à leur tour.

En 2010, les Journées de l'ERE portent sur le thème de la **mobilité durable** (voir page 8).

Les chiffres

- 4 000 téléchargements du guide pédagogique en 9 mois
- 135 projets menés
- 44 structures impliquées
- 130 formateurs engagés
- 2 000 élèves concernés



ÉDITO

Donner du sens au quotidien

Alimentation responsable, mobilité durable. Et demain : respiration citoyenne ?!

Pourquoi revisiter ainsi, à travers l'éducation à l'environnement, nos pratiques les plus quotidiennes, nos besoins les plus fondamentaux, nos choix les plus élémentaires ?

N'y a-t-il pas urgence à aborder des phénomènes plus complexes comme le changement climatique et ses conséquences, ou bien la biodiversité et ses différents niveaux de structuration, des gènes aux écosystèmes ? Certainement.

Cependant, outre les impacts qu'elles peuvent avoir sur notre environnement et sur notre tissu social, nos pratiques quotidiennes comme l'alimentation ou la mobilité se révèlent en réalité beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord. Elles nous interrogent : sont-elles sources d'épanouissement, de convivialité, de solidarité... ou bien de stress, de contraintes et de dégradations environnementales ?

Aujourd'hui, les défis du développement soutenable peuvent redonner un sens à nos actions. Entrer par la porte de nos actes quotidiens nous offre la possibilité d'agir et de nous responsabiliser. Dans cette démarche, l'EDD doit nous permettre d'envisager les « possibles », pour pouvoir choisir en toute conscience.



Jean-Patrick Masson
Président



3 QUESTIONS À : BRIGITTE GUÉGAN

Correspondante EDD pour la Nièvre du Rectorat de l'Académie, enseignante en Sciences Économiques et Sociales aux lycées Jules-Renard et Raoul-Follereau de Nevers.

Comment avez-vous perçu le travail effectué sur l'alimentation responsable ?

La thématique était une excellente occasion de faire le lien entre « le Penser Global » et « l'Agir Local » et de monter des actions concrètes pour passer de la théorie à la pratique. Les actions de développement durable peuvent être facilement accessibles et passent par des gestes, des attitudes, des actions quotidiennes comme par exemple le fait de se nourrir. C'était donc une très bonne entrée pour l'EDD.

Y a-t-il un lien entre alimentation et mobilité ?

Bien évidemment, il existe un lien entre la thématique de l'an passé et celle de cette année, comme il en existe avec plusieurs thèmes sur lesquels nous avons déjà été mobilisés depuis 10 ans. C'est pour cela qu'il y a d'ores et déjà poursuite, à la restauration scolaire, du choix d'un produit local, de préférence bio, chaque jour, pour raccourcir les trajets des aliments, économiser l'énergie et réduire les pollutions, privilégier les productions de saison et les producteurs locaux. De nouvelles actions de sensibilisation et de communication, sur le self même, seront redynamisées lors des Journées de l'ERE. Tout est lié. Et que les lycéens le comprennent et l'intègrent, mais aussi le pratiquent, correspond bien aux objectifs d'EDD.

Avec la généralisation de l'EDD, qu'est-ce qui a changé concrètement ?

L'éducation au développement durable était déjà pratiquée avant 2004, mais le texte ministériel a légitimé cet enseignement. Il en a fait une partie intégrante des programmes, il l'a fortement ancré dans toutes les disciplines. Pour nous, correspondants EDD dans les établissements, cela a été une grande bouffée d'oxygène. Concrètement, une fois qu'une équipe d'enseignants est investie, nous faisons le point sur les outils qui existent : formations, guides, ressources diverses, Journées de l'ERE, etc. La dynamique est bien réelle et notre « Quinzaine Environnement » est devenue une quasi-institution. Ce qui freine un peu, c'est que cela doit se faire à moyens constants. Heureusement, qu'il existe quelques appels à projet qui permettent des financements.

3N+J = un repas bon pour l'environnement

MARIE-LAURE LEUREAUD, PROFESSEUR D'ATELIER, EN CHARGE DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS RELATIFS À L'HYGIÈNE, L'ALIMENTATION ET LES SERVICES AUPRÈS D'UNE CLASSE DE 3^e SEGPA ET **YASMINA BELMIHOUB**, PROFESSEUR DE FRANÇAIS AU COLLÈGE GASTON ROUPNEL À DIJON.



"Nous avons, ma collègue de français, Yasmina Belmihoub, et moi-même, monté un projet autour d'une alimentation responsable et avons ainsi suivi les formations* ensemble.

Ma collègue a cherché à mobiliser ses élèves sur l'impact de nos choix de consommation sur l'environnement, ce qui s'est matérialisé par tout ce qui est identification des logos, lectures d'emballages, sensibilisation au réchauffement de la planète, afin d'entrevoir les possibilités de consommer autrement.

Pour ma part, j'ai travaillé sur le métier de cuisinier avec un focus sur les fruits et légumes de proximité et sur la notion de saison. Nous avons réalisé, avec ma classe de 3^e, des préparations de saison, qui nous ont amenées à nous documenter. J'ai personnellement appris beaucoup de choses ! Nous avons préparé deux repas : un pour les élèves et un qui a été proposé à des personnes extérieures. Les deux devaient respecter le concept 3N+J** ; j'ai en

outre beaucoup insisté sur l'équilibre alimentaire. Chaque fois, nous avons affiché le menu sur le tableau blanc de la salle de cours, où nous avons indiqué pour chaque aliment, chaque produit acheté, s'il était nu et/ou naturel et/ou non loin et/ou juste.

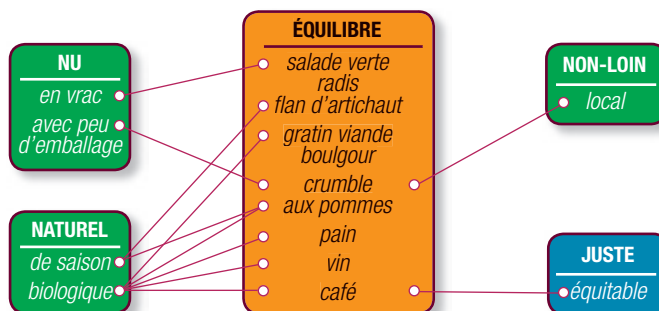
Pour fêter la fin de l'année, nous avons organisé un petit-déjeuner 3N+J. C'était le dernier volet du projet. Chaque élève devait apporter un produit 3N+J, ce qui a donné lieu à des explications, des discussions, des échanges. Certains ont même cuisiné des confitures ! Cela a été l'occasion, avant les grandes vacances, de faire un petit rappel sur les quelques grands principes d'une alimentation responsable. Car si acheter et manger bio reste cher, acheter avec le moins d'emballage possible et de saison est à la portée de tous !"

Contacts ➤ Marie-Laure Leureaud et Yasmina Belmihoub

Tél. : 03 80 74 38 22 (collège)

* Tous les ans, un programme partenarial de formation en EDD est proposé aux formateurs de la région : Plani'sffere. L'édition 2009-2010 est disponible sur www.alterre-bourgogne.fr

** Nu, Naturel, Non-loin et Juste



RESSOURCES disponibles sur www.alterre-bourgogne.fr

Souffle d'ERE 14

L'alimentation responsable a fait l'objet du dossier pédagogique publié dans le numéro de Souffle d'ERE de 2008-2009. Toute une page de ressources est disponible. Téléchargeable sur le site d'Alterre Bourgogne, rubrique *Les publications*.

Plate-forme de partage des outils pédagogiques

En ligne sur le site d'Alterre Bourgogne se trouve une base de données accessible à tous, regroupant des outils pédagogiques sur l'ensemble des sujets de l'environnement, dont l'alimentation. Cette base permet le tri par mots clés et indique où se procurer les outils.

Le guide pédagogique sur l'alimentation responsable

Ce guide est constitué d'une partie *apport de connaissances* et d'une partie *fiches activités*, fournissant des dizaines d'idées de projets à mettre en œuvre avec les élèves.



La mairie : un lieu de rencontres et de sensibilisation

ÉRIC GUYOT

MAIRE ADJOINT DE GUÉRIGNY (58),
EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES

“Cela fait deux ans - depuis le renouvellement de l'équipe municipale - que nous organisons des expositions, dans les locaux de la mairie, notamment à destination des scolaires. L'an passé, Alterre Bourgogne m'a aidé à trouver des idées d'expositions, d'activités à organiser, de structures à contacter, en me faisant découvrir le guide pédagogique sur l'alimentation. J'ai contacté le Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) qui nous a donné des affiches et des supports. La CASDEN banque populaire (banque du personnel de l'éducation nationale) nous a prêté une exposition ; et nous avons associé Artisans du Monde, qui a fait des interventions

“Nous avons notre rôle à jouer dans l'éducation à la citoyenneté à un sens large.”

auprès des élèves et nous a préparé des dégustations à base de produits issus du commerce équitable (qui ont été spécialement appréciés !). Tout au long du processus de préparation, j'ai bénéficié de l'accompagnement de la chargée de mission ERE d'Alterre Bourgogne.

Au total, nous avons fait participer plus de 400 élèves, de la moyenne section de maternelle à la 5^e, en passant par toutes les classes élémentaires. Nous avons abordé énormément de sujets. De nombreux élus ont aussi contribué à la réussite de cette initiative. Ce que nous avons découvert à travers cette action, c'est que beaucoup d'acteurs font de l'éducation au développement durable, mais de façon non coordonnée.

Bientôt, nous allons créer des jardins partagés, qui seront mis gratuitement à disposition des habitants, pour y faire leur potager. Une pompe à eau solaire devrait être installée. Mais attention aux pesticides : nous sommes en bordure de rivière, donc il faudra faire sans ! Voici un thème qui pourrait faire l'objet, prochainement, d'une opération de sensibilisation...”

Contact ➡ **Éric Guyot**

Tél. : 03 86 90 78 50

Des étudiants réunissent une diversité d'acteurs pour favoriser le dialogue

ARNAUD SIRUGUE, PIERRICK BOULEY ET ALEXANDRE TESNIER

ÉTUDIANTS EN 2^E ANNÉE DE BTS VITICULTURE ŒNOLOGIE
AU LYCÉE D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE DE BEAUNE (21)



Encadrés par leur professeur de chimie œnologique, les étudiants ont organisé, dans le cadre d'un projet de communication, une rencontre avec des professionnels du secteur agro-alimentaire biologique ou raisonné, ouverte au public. Le but était de confronter des points de vue différents et de découvrir comment, du producteur au consommateur, chacun s'organise. Quatre intervenants étaient invités : un maraîcher bio, une secrétaire d'AMAP*, une commerçante en alimentation bio et un chef de grand restaurant. Dans l'assemblée, une quarantaine de personnes, parmi lesquelles des professeurs, des commerçants, des viticulteurs, un sommelier, un pâtissier... “Ce qu'on a compris, c'est qu'il n'y a pas de schéma type pour mettre l'alimentation responsable en pratique. Et que chacun fait à la hauteur de ses possibilités, de ses motivations ou de sa passion. En tout cas, les gens qui ont fait l'effort de venir étaient intéressés, et être au contact de personnes pleines d'enthousiasme, qui croient en ce qu'elles font, même si ça n'est pas toujours facile, ne peut qu'aider à aller plus loin.” La discussion a duré près de deux heures. Avant de se séparer, tous les participants ont dégusté une préparation signée Nicolas Isnard, élaborée à partir de produits de saison, car comme le rappelle le chef étoilé de l'Auberge de la Charme à Prenoie “c'est à nous de nous adapter aux produits, à leur disponibilité, et non l'inverse. Encore une fois, c'est une aberration de manger des fraises en hiver !”



Deux journées banalisées dédiées au développement durable

CHRISTINE BOBIN, PROFESSEUR DE SVT AU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY

SITE ÉCOSFFERE

DE MONTCEAU-LES-MINES (71), RÉFÉRENTE DE LA DÉMARCHE ÉCOSFFERE SUR L'ÉTABLISSEMENT

Le collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines est engagé dans la démarche Ecosffere depuis la rentrée scolaire de septembre 2006. Chaque année, l'établissement profite des Journées de l'ERE pour organiser deux journées « Ecosffere ».

“Ce sont deux journées lors desquelles n'a pas lieu de cours traditionnel : l'emploi du temps des élèves et des enseignants est entièrement modifié, ce qui demande un gros travail d'organisation et nécessite que le planning soit réfléchi à l'avance, et que les contacts avec les intervenants extérieurs soient pris très en amont. C'est un vrai projet d'établissement. Tout le monde y participe : les enseignants, les élèves, mais aussi les agents et la vie scolaire, qui organisent eux aussi des activités. Une relation différente s'installe entre les adultes et les élèves, qui partagent un vrai temps d'échange. Le principe de ces journées, c'est de travailler autrement, d'une façon plus ludique et davantage basée sur l'expérimentation, en faisant intervenir des personnes extérieures.

“Il ressort de ces journées Ecosffere un enthousiasme de tous d'avoir pu travailler autrement.”

Nous avons par exemple travaillé avec l'animatrice de l'association Bourgogne Énergies Renouvelables sur le thème de l'éco-consommation** ; avec Artisans du Monde sur le commerce équitable, avec les Jardins du Cœur sur l'alimentation et la solidarité. De plus, les ambassadrices du tri de la communauté de communes Creusot-Montceau (CCM) sont venues rappeler l'importance de la réduction des déchets, du tri et du recyclage.

Ce projet permet d'établir des binômes inédits, entre profs de matières qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, entre enseignants, agents et le personnel de la cantine. Ainsi, chacun peut voir ce qui se passe *de l'autre côté*, faire connaître son travail. Ce qui est particulièrement positif, c'est que le dynamisme du collège est dorénavant reconnu par tous : le Conseil Général 71 est présent lors des actions que nous réalisons ; la Communauté de Communes Creusot-Montceau et les communes trouvent un grand intérêt dans notre projet et collaborent activement avec nous. Le collège est par exemple un relais pour la mise en place d'un nouveau mode de tri par la CCM. Grâce aux ambassadrices du tri, nous bénéficions d'animations gratuites. Et les élèves sont de bons vecteurs pour transmettre les gestes de tri auprès de leurs parents. Les établissements, s'ils le peuvent et s'ils le veulent, devraient travailler de cette façon, en banalisant une ou deux journées. Cela demande de s'organiser et de s'engager. Certains peuvent râler avant, mais finalement, tous sont emballés par cette façon de travailler !”

Contact ➡ **Christine Bobin** - christine.bobin@ac-dijon.fr

Tél. : 03 85 57 12 90

* AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

** Voir animations pédagogiques de l'ADEME page 15

Les animations en partenariat avec des professionnels : un concentré d'idées et de ressources



LE PNRM AURÉLIE VERMEULEN

CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION AU TERRITOIRE

“Cette année, les thèmes des Journées de l'ERE et de la Semaine nationale du développement durable étaient très proches : alimentation responsable et consommation durable. Nous

“Le temps de rencontre est important.”

avons décidé d'axer nos animations sur les déchets, avec des discussions-débats dans les collèges

et des goûters *Zéro déchets* - et autres ateliers et jeux pratiques avec les primaires. Ainsi du 2 au 17 avril, nous avons visité 16 classes, du CP à la 5^e, sur l'ensemble des 4 départements, soit 331 élèves. Nous nous sommes appuyés, pour nos animations, sur le guide pédagogique du SFFERE, notamment les fiches 3N+J, *D'où viennent les produits de mon petit-déjeuner*, la malette pédagogique *Rouletaboule* et les films de sensibilisation de 2 min. de l'ADEME, téléchargeables sur www.mtaterre.fr.

En passant dans les collèges, on remarque que la conscience environnementale est de plus en plus importante, notamment chez les 6^e-5^e. Les petits gestes simples, de tri, de recyclage, sont acquis. Ce qui l'est moins, c'est tout ce qui touche à la réparation, à la réutilisation. Nous avons donc aussi travaillé les messages liés à la prévention des déchets.

Les Journées de l'ERE sont un bon moyen d'aborder le développement durable avec une personne spécialisée extérieure à l'établissement scolaire, de faire sortir les élèves de leur classe et de faire connaître des partenaires, d'expliquer à quoi ils servent !”

Les missions du pôle « Éducation au territoire » du Parc du Morvan sont d'initier et d'animer une politique d'éducation aux patrimoines et au territoire « parc naturel régional », ainsi que de développer des outils pédagogiques et une pédagogie de l'exemplarité conformément à la charte 2008/2019 du Parc et en collaboration avec les acteurs de l'ERE en Bourgogne.
[\[www.parcumorvan.org\]](http://www.parcumorvan.org)

Contact ➡ Aurélie Vermeulen
aurelie.vermeulen@parcumorvan.org
Tél. : 03 86 78 79 00



LE SEDARB MARION MORIZE ANIMATRICE RESTAURATION COLLECTIVE BIO

Au lycée Camille Claudel de Digoin (71), c'est à l'initiative du Conseiller Principal d'Éducation (CPE), Olivier Daligand, que les différentes actions de sensibilisation à l'alimentation responsable ont été organisées pendant les Journées de l'ERE et la Semaine nationale du développement durable.

Ainsi, le SEDARB est intervenu auprès de quatre groupes d'une cinquantaine d'élèves de terminale et BTS (soit 200 élèves) en substitution de leur cours habituel d'histoire-géo. Le support de l'intervention était le film *Pesticide... non merci !*, qui a donné lieu à un débat autour de l'agriculture biologique en présence de la présidente du GABSEL (groupement des agrobiologistes de Saône-et-Loire). Il est ressorti de la discussion qu'il y avait au moins quatre bonnes raisons de manger bio : protéger sa santé, protéger la planète, favoriser les goûts et participer à la vie de son territoire. Le soir, une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence-débat sur le thème « Pourquoi et comment se protéger des pesticides ? » dont des parents d'élèves, des enseignants, la proviseure adjointe et le gestionnaire du lycée. En parallèle, toute la semaine, des produits bio ont été servis à la cantine.

Le résultat a été une prise de conscience de la part de tous quant aux dangers et risques que nous font courir les pesticides, que ce soit en termes d'effets sur la santé, d'appauvrissement de la biodiversité ou encore de pollution des eaux. Les participants ont également compris que des alternatives aux pesticides sont à portée de main. Le CPE a été renforcé dans sa motivation ; le gestionnaire est maintenant prêt à introduire régulièrement des produits bio à la cantine et cherche le moyen de financer le surcoût. Il propose en outre de réfléchir à une charte au niveau de la cité scolaire afin que des mesures concrètes de protection de l'environnement soient prises.

Le SEDARB (Service d'Éco Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne) aide les producteurs agricoles de toutes filières à se convertir en bio, en les accompagnant d'un point de vue technique. Il intervient aussi auprès des structures qui ont un projet d'introduction de produits bio dans leur restaurant collectif depuis l'approvisionnement jusque dans les actions pédagogiques et la communication auprès des différents publics concernés. [\[www.biobourgogne.fr\]](http://www.biobourgogne.fr)

Contact ➡ Marion Morize - marion.morize@sedarb.fr
Tél. : 03 86 72 92 20



MEDIO FLORIE DENJEAN CHARGÉE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

“Cette année, nous avons participé aux Journées de l'ERE par le biais des goûters. Nous sommes partis de l'animation *Dégoutés des goûters* issue de la malette pédagogique *Rouletaboule** ; nous avons créé un jeu avec les petits, à partir des fiches du guide pédagogique - un outil prêt à l'emploi, dans lequel on n'a qu'à piocher -, le jeu des

fruits et légumes, avec une roue des saisons qui permet de replacer chaque élément à la bonne saison ; nous avons emmené les enfants dans les magasins pour faire du repérage d'étiquettes, de provenance et de labels (agriculture biologique, commerce équitable) et choisir les ingrédients pour préparer leurs goûters eux-mêmes. Ce qui est bien, c'est que cela interpelle aussi les clients du magasin, qui sont sensibilisés par la même occasion ; nous avons fait des plantations de tomates et fraisiers, l'occasion de revoir les cycles de saisons, de goûter, de faire des animations sur les plantes comestibles ; des stagiaires d'un BTS, comportant un module communication ont organisé un spectacle sur les fruits et légumes oubliés et une exposition a été conçue puis visitée par quatre classes de primaire. C'était une année bien remplie !”

“Les enfants trouvent souvent les réponses par eux-mêmes.”

MEDIO est une association nivernaise qui a pour objet de développer, à l'échelle du département, l'accès à l'EDD et aux sciences et techniques auprès d'un public allant de la maternelle à l'âge de 12 ans. MEDIO gère aussi deux centres de loisirs et accueille des classes sur leurs sites et crée également des centres de ressources dans lesquels sont organisées des animations (avec des outils pédagogiques qui peuvent être empruntés).

*en ligne sur le site du réseau École et nature
Contact ➡ Florie Denjean - asso.medio@gmail.com
Tél. : 03 86 37 09 31

La pédagogie de projet au cœur des démarches de développement durable

Par Bénédicte Compois du CPIE Pays de Morlaix-Trégor



Bénédicte Compois est chargée de projets Education et Développement Durable du CPIE Pays de Morlaix-Trégor.

Elle est notamment en charge de l'accompagnement de démarches de développement durable et de la formation. Elle est également administratrice de l'Union Nationale des CPIE.

Depuis les années 1970, les établissements scolaires et structures éducatives sont le théâtre d'une évolution qui est partie de l'éducation à l'environnement pour aller jusqu'à la mise en place de démarches globales de développement durable intégrant le projet d'éducation au développement durable. Au delà du changement d'objet d'apprentissage, cette évolution a-t-elle généré des changements de pratiques pédagogiques ? Si oui, lesquels ?

La démarche de développement durable repose sur la mise en place de plans d'actions qui répondent à des problématiques sociales, environnementales et économiques, identifiées à l'échelle de l'établissement. Cette démarche permet de faire de l'éducation au développement durable à partir d'un projet concret à l'échelle de l'établissement, sur le bâtiment et sur son fonctionnement.

Parce qu'elle intègre les fondements de la pédagogie de projet, la démarche de développement durable permet une pédagogie active, qui implique tous les acteurs, en développant des rapports éducateur/éduqués non hiérarchisés ; chacun est impliqué et engagé à apporter des réponses concrètes à des enjeux locaux et planétaires. Les réponses sont élaborées étape par étape, dans un esprit de découverte, d'apprentissage et de construction collective. La motivation est une condition *sine qua none* du fonctionnement, l'autonomie est à la fois un objectif et un point d'appui. Le projet étant au centre de l'action éducative, les conditions de l'apprentissage deviennent alors aussi importantes que le contenu des activités.

VERS PLUS DE CITOYENNETÉ

Au-delà des contenus interdisciplinaires obligatoires et au-delà des projets pertinents menés dans de nombreux établissements, l'objectif est de faire du développement durable une valeur qui irrigue les décisions et les comportements relevant de domaines aujourd'hui peu ou pas irrigués entre eux. En jetant des ponts entre la vie matérielle des établissements et les pratiques éducatives apportées par les enseignants et les personnels administratifs et techniques, en rapprochant les « connaître » des programmes et « l'agir

au quotidien » des élèves, en mariant le local et le global pour tous, la démarche de développement durable constitue un puissant levier éducatif au bénéfice des élèves. Elle permet d'aller explorer des principes, voire des valeurs, relevant de la sensibilité, de la responsabilisation, d'une forte mobilisation au service du projet dans sa globalité, et notamment :

- d'approcher, de s'approprier, de comprendre l'environnement de façon active ;

- d'impliquer l'individu à travers le contact avec son milieu ;
- de prendre en compte l'individu et l'environnement de manière globale ;
- de faire émerger la diversité des opinions, des approches ;
- de se sentir responsable de son apprentissage ;
- de devenir acteur (expérience de la citoyenneté).

En amenant les jeunes à **s'engager concrètement**, à prendre leur part dans la réflexion, l'action, le suivi du projet d'établissement, la démarche de développement durable ouvre la voie d'une citoyenneté active et participative. Cette démarche n'est pas à considérer comme une action isolée au sein de l'établissement. C'est un **changement de regard** sur les actions entreprises dans le cadre du projet d'établissement, en les reconsidérant sous un autre angle. C'est une mise en cohérence de ce qui se fait déjà et de ce qui est à venir. Elle permet de faire le point sur ce qui est en cours, sur ce qui est à retenir, à optimiser, à développer. Chaque action trouve alors sa place au sein d'un projet global qui lui donne du sens.

La responsabilité est un des principes fondateurs du développement durable. Elle trouvera de nombreuses traductions au sein de l'établissement et de la communauté éducative. Ce principe de responsabilité donne une vision positive du rôle de chacun et de tous.

Ce type de démarche offre l'opportunité à l'établissement de **s'ouvrir sur le monde mais aussi sur son propre territoire**, de s'y ancrer un peu plus en étant

“Les conditions d'apprentissage sont aussi importantes que le contenu.”

acteur du développement local, en associant les institutions, les entreprises et les associations locales à son projet.

La mise en œuvre d'une démarche de développement durable est un **révélateur de désir et d'ambition** de dialoguer, d'agir, de contribuer au progrès, de s'ouvrir sur le monde... Le projet d'établissement, tout autant que les plans d'action qui vont en découler doivent se faire l'expression de ces ambitions, en fondant toute décision sur la concertation entre les acteurs de l'établissement.

CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Domaines d'intervention

- Centre de ressources Éducation et Développement Durable
- Etudes et Conseils
- Accompagnement de projets
- Sensibilisation et éducation à l'EDD
- Formations
- Création de supports pédagogiques

Accompagnement d'établissements en démarche de développement durable

- Relais local Eco-Ecole – Accompagnement des établissements dans la démarche de labellisation
- Accompagnement des collèges du Finistère dans la mise en place d'Agendas 21 scolaires, en partenariat avec le Conseil général et l'Inspection académique
- Formation des associations à l'accompagnement de démarches de développement durable des établissements éducatifs (formation nationale)
- Accompagnement de projets de développement local sur le territoire (avec les collectivités)

Tél. : 02 98 67 53 38
cpie@morlaix.dd@orange.fr
[www.paysmorlaixenvironnement.info]
[www.cpie.ulamir.com]

Responsabilité changement de regard concertation

L'ÉTABLISSEMENT, UNE MICRO-SOCIÉTÉ

Au final, les démarches de développement durable s'appuient donc largement sur la pédagogie de projet. Le projet est conçu par le groupe même qui va le réaliser avec, comme objectif de fond, l'évolution des comportements. Compte tenu de la complexité et de la diversité des enjeux du développement durable, les démarches globales mises en place au sein des établissements scolaires donnent tout leur sens à la pédagogie de projet.

L'ancrage de la pédagogie sur des actions concrètes menées dans un établissement est la clé de la co-construction des savoirs par l'apprenant en participant à l'élaboration du projet. L'échelle de l'établissement scolaire est particulièrement adaptée car elle constitue une microsociété formée par l'ensemble de la communauté éducative, plus large encore si on considère son environnement. Si la pédagogie de projet permet une éducation basée sur l'agir, la responsabilité, l'implication, la participation..., la démarche de développement durable conforte ces valeurs avec un ancrage territorial fort, favorisant l'éducation au choix et à la complexité, sur le chemin de l'écocitoyenneté. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

- *La pédagogie de projet, outil d'éducation à l'environnement - Réseau École et Nature, 1996*
- *Alterner pour apprendre : entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation Cottureau Dominique, École et Nature, 1997*



- *Lettre du GRAINE Poitou-Charentes, Éducation à l'environnement & développement durable, janvier 2005, n°15*



Historique

**1970
ERE**

1970 : les mouvements d'éducation à l'environnement, comme par exemple le réseau École et nature, adoptent la pédagogie de projet pour l'éducation à l'environnement. La complexité des problèmes de l'environnement et la richesse des apprentissages à acquérir nécessitent en effet des méthodes pédagogiques adaptées, permettant à l'apprenant d'avoir une approche globale dynamique et pluridisciplinaire.

1977 : l'éducation à l'environnement au sens large fait son apparition au sein de l'institution scolaire.

1993 : une politique d'accompagnement au développement de l'éducation à l'environnement est lancée. Le lien est alors fait entre éducation à l'environnement et éducation civique, marquant les débuts d'une éducation à la citoyenneté. En matière de pratiques pédagogiques, l'éducation à l'environnement s'empare de la pédagogie de projet basée sur l'action pour l'action.

2003 : lancement d'une expérimentation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans 10 académies, sur 84 établissements, qui aboutira en 2004 à la généralisation de l'EEDD. Au côté de l'environnement, apparaissent les deux autres piliers du développement durable : l'économique et le social. Les textes préconisent l'ouverture de l'école sur le territoire et le développement du partenariat.

2007 : les textes réglementaires encouragent la mise en œuvre de démarches de développement durable globales à l'échelle d'un établissement, comme par exemple les Agendas 21 scolaires, la démarche Eco-école, ou en Bourgogne, la démarche Ecosffere. Le volet éducatif fait partie intégrante d'un projet plus vaste, à l'échelle de l'établissement.

**2007
Démarches
globales
de DD**



Journées de l'ERE 2010
du 22 mars au 2 avril

La mobilité durable : thème des Journées de l'ERE 2010

Après l'alimentation responsable, c'est la mobilité durable qui sera à l'honneur des prochaines Journées de l'ERE avec, cette année encore, un guide pédagogique mis à disposition des formateurs. La mobilité est devenue en peu de temps un sujet politique, sociétal, incontournable, du fait des problèmes de pollution, d'encombrement de l'espace urbain, de coûts qui y sont liés. Comme pour beaucoup d'autres sujets relevant du développement durable, l'éducation a un rôle important à jouer pour faire évoluer les comportements vers l'écocitoyenneté.

La mobilité désigne la capacité à se déplacer d'un point à un autre. Elle englobe le fait de se déplacer et le mode de déplacement lui-même. La mobilité est un moyen de répondre à nos besoins, des plus vitaux aux plus superflus. Dans nos sociétés modernes, la mobilité prend de plus en plus de place. Physiquement déjà, avec la démocratisation de la voiture, l'urbanisme a subi l'influence de l'essor des modes de transports individuels. Tout a été fait pour qu'ils soient facilités et favorisés. La population a été incitée à aller vivre en périphérie des centres urbains, où l'offre de services (emploi, éducation, santé, commerces...) a été développée. Aujourd'hui, avec les problèmes de pollution, l'épuisement des ressources naturelles et la hausse du coût du pétrole, la mobilité est un sujet de société qu'il devient urgent de traiter, tant pour des raisons environnementales que socio-économiques.

Les impacts environnementaux des transports et des déplacements des personnes qui ont véritablement explosé au cours des 20 dernières années sont connus. Les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des véhicules altèrent la qualité de l'air et contribuent au réchauffement climatique. Les quantités d'énergie nécessaires pour alimenter un parc de véhicules en croissance permanente augmentent et concourent à l'épuisement des énergies fossiles. Les différents types d'aménagements réalisés ont fragmenté sur les habitats et perturbé les espèces. La qualité de la vie est affectée par les nuisances sonores, les espaces sont moins agréables à vivre. Et notre santé est affectée par la pollution et le stress engendrés par la circulation automobile.

Sous l'angle socio-économique, le budget transports des ménages a quintuplé depuis les années 1960. À cette époque, alors que le pétrole ne coûtait pas cher et que l'on disposait de beaucoup d'espace libre autour des centres urbains, la population a eu tendance à s'exiler.

Aujourd'hui, le contexte énergétique a changé. Mais les ménages, eux, ont toujours les mêmes besoins en termes de déplacements. Ils n'ont en quelque sorte pas d'autre choix que de supporter la hausse des coûts et présentent à ce titre, une forte « vulnérabilité sociale et économique ». En 2005, en Bourgogne, le poste transports représentait 15 % du budget des ménages, précédant celui de l'alimentation.

Une responsabilité à la fois collective et individuelle

L'aménagement du territoire est un facteur déterminant de la mobilité des personnes qui, en se développant, finit par agir à son tour sur l'organisation spatiale de ce territoire. Le lien est étroit entre le territoire, la mobilité qui s'y déroule et le moyen d'accomplir cette mobilité. Un territoire qui n'est pas accessible est un territoire qui souffre d'exclusion, avec de fortes conséquences économiques et sociales. À ce titre, les territoires ne sont pas tous égaux. Le constat d'inégalité s'applique également aux personnes. Pour certaines catégories, il n'est pas facile de se déplacer pour des raisons de handicap, d'âge, de « manque d'apprentissage » ou de précarité financière. Les conséquences socio-économiques peuvent alors être lourdes, car une personne non mobile devient dépendante. Des personnes peu habituées à se déplacer en dehors de leur quartier ou ne sachant pas prendre les transports en commun peuvent se retrouver en situation d'exclusion sociale.

Un des grands enjeux des années à venir va être de faire évoluer les comportements et les choix des individus vers des solutions de mobilité plus durables, c'est-à-dire économiquement viables, socialement équitables et plus respectueuses de l'environnement. Mais, avant d'envisager une autre mobilité, la première étape est peut-être déjà de prendre conscience de sa mobilité personnelle. Comme beaucoup d'autres actions, la mobilité est conditionnée par l'éducation, elle fait partie d'un héritage culturel reçu en toute « inconscience ». Dans un second temps, l'individu doit se questionner sur la nécessité de ses déplacements (parfois le

déplacement peut être raccourci ou diminué, voire même évité), sur les modes de déplacements qui s'offrent à lui (la solution de mobilité peut s'avérer différente de l'option initiale), sur leurs impacts, mais aussi sur ses propres critères de choix, voire sur ses représentations. Ce cheminement peut être difficile car il touche à des valeurs personnelles, des habitudes comportementales et un rapport à la mobilité qui a évolué dans la société.

La voiture : un moyen de transport comme les autres

Pour chaque déplacement, chaque voyage, il existe une combinaison de moyens de transports adaptée aux besoins, tenant compte de critères de fonctionnalité, de rapidité, de confort, de coût et d'impact : le train puis la marche à pied pour se rendre sur son lieu de travail, un taxi pour une soirée à l'extérieur, le vélo pour aller à l'école... La voiture individuelle n'est pas la réponse à tout. Aujourd'hui, une large part du territoire urbain lui est consacré. Elle réduit l'espace public disponible pour les autres modes de transport. Symbole de réussite sociale, elle est à la fois la cause et la conséquence d'un désir d'indépendance, de liberté, d'espace et de tranquillité. Il est temps de « remettre la voiture à sa place », pour qu'elle redevienne un mode de transport parmi les autres. Elle pourra par exemple être partagée (autopartage), en libre service, adaptable à l'usage qui en sera fait (monospace, utilitaire, de petite taille...), ouverte au covoiturage. Multiplier les solutions de transports (bus, train, métro, tramway), favoriser la multimodalité et l'intermodalité entre les modes et les services, faciliter l'usage du vélo et de la marche, offrent des alternatives intéressantes. Dans tous les cas, ces solutions doivent nécessairement s'accompagner d'une redéfinition de l'espace attribué aux moyens de transport en milieu urbain.

Éduquer pour s'acheminer vers une autre mobilité

Beaucoup de gens sont convaincus du bien-fondé d'un changement de mobilité, mais le passage à l'acte est loin d'être évident. Il nécessite une prise de conscience qui sera facilitée par l'accompagnement pédagogique. Il nécessite aussi un changement des attentes et de regard porté sur la mobilité qui provoqueront une modification durable des choix et des habitudes de transport. Des actions d'information, de sensibilisation, mais surtout d'éducation et de formation sur cette thématique sont indispensables.



LA PAROLE À : CÉLINE MEUNIER ET HÉLÈNE SANCHEZ

CHARGÉES DE MISSION MOBILITÉ DURABLE ET ÉDUCATION
RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT À L'ARENE* ÎLE-DE-FRANCE



L'ARENE IDF a décidé de s'intéresser aux projets pédagogiques sur le thème de la mobilité depuis déjà quelques années. Pour quelles raisons ?

Nos activités de veille et de réseau ont mis en évidence dès 2002 que la thématique de la mobilité était peu appropriée par les acteurs de l'éducation à l'environnement de notre région, tant au niveau des outils pédagogiques que des animations. Pourtant, la mobilité est un thème très riche permettant d'aborder de nombreux sujets : environnement, société, santé, cadre de vie, sécurité... mais aussi mathématiques, géographie, histoire... C'est aussi un point qui se prête facilement à une diversité d'activités pédagogiques (intérieur/extérieur, observations/expériences/réflexions/jeux...). Depuis janvier 2005, la délégation régionale de l'ADEME, le Conseil régional et l'ARENE co-animent le réseau *Partenaires pour l'éco-mobilité, de l'école à l'université* (102 membres en 2009). Les premiers retours d'expérience des membres ont démontré que la pédagogie constitue une condition indispensable à la réussite d'une démarche d'éco-mobilité scolaire. L'ARENE a donc souhaité encourager et soutenir des initiatives franciliennes pionnières en matière d'éducation à la mobilité durable, afin de forger un savoir-faire, co-construire des outils et ainsi favoriser l'appropriation de la thématique par les acteurs de l'éducation mais aussi le développement d'activités pédagogiques.

En quoi la mobilité représente-t-elle un enjeu en matière d'éducation à l'environnement ?

Les défis du développement durable liés au transport de personnes, en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, de qualité de vie et de santé, nécessitent le concours de tous les acteurs, du citoyen au décideur public, mais aussi le recours à tous les leviers possibles, de la technologie aux changements de comportements. Améliorer l'offre de transport (infrastructures, équipements, qualité de service) ne suffit pas pour modifier durablement les choix et les habitudes de chacun. Gérer les déplacements et développer efficacement de nouvelles solutions alternatives à la voiture-solo exigent aussi d'agir sur les représentations associées à la mobilité. Il est donc indispensable de sensibiliser et d'éduquer, dès le plus jeune âge, les citoyens de demain à des choix responsables dans le respect de l'environnement, de soi-même et d'autrui.

Pourquoi ce thème nécessite-t-il un accompagnement pédagogique ?

Être mobile fait appel à certaines compétences qui doivent être maîtrisées un minimum pour pouvoir choisir le ou les modes de transports le(s) plus adapté(s) à ses besoins. Il est par exemple nécessaire de savoir se repérer, lire une carte, passer d'un mode de transport à un autre, calculer la distance de son trajet et le temps que cela prendra, trouver les informations et les comparer. L'acquisition de ces compétences qui se fait au quotidien et via notre éducation sera facilitée grâce à la nouvelle approche de l'éducation à la mobilité en milieu scolaire.

Contacts ➡ Hélène Sanchez et Céline Meunier

h.sanchez@areneidf.org - c.meunier@areneidf.org

Tél. : 01 53 85 61 75

* Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies



Je m'éco-transporte un kit pédagogique destiné aux écoliers de 6 à 11 ans, conçu et réalisé par l'ARENE Ile-de-France, en partenariat avec la Maison de l'environnement de Morsang-sur-Orge, l'association La Bouilloire, le réseau Partenaires pour l'éco-mobilité et le réseau d'éducation à l'environnement urbain VIVACITES Ile-de-France.
[www.areneidf.org/fr/Le-kit-pedagogique-Je-mecotransporte-224.html]



Un cheval en guise de véhicule communal... et bien plus !

CLAUDE LACOUR, DGS, MAIRIE
DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (CALVADOS)

Saint-Pierre-sur-Dives est un chef-lieu de canton au sud-est de Caen, peuplé de 3 700 habitants. En 1995, les élus ont décidé d'acquérir un cheval urbain. Polat, c'est son nom, est un trait percheron. Claude Lacour explique les raisons du choix de la commune et les réactions de ses habitants.

Pourquoi avoir fait le choix d'un cheval urbain ?

La ville reçoit la visite de nombreux touristes chaque année et organise beaucoup d'animations. Elle doit donc être accueillante et propre. Grâce au cheval urbain, nous pouvons entretenir la ville tout en conservant son caractère pittoresque. Sa vitesse de déplacement, à la fois plus rapide qu'à pied et plus lente qu'en véhicule motorisé, nous permet de nous occuper d'un plus grand nombre de points déchets à traiter.



Ce cheval urbain a-t-il d'autres usages aujourd'hui ?

Depuis l'acquisition de Polat, qui a remplacé Uranie, les usages se sont diversifiés : ramassage des déchets, transport de matériel, ramassage scolaire, visite guidée pour touristes, navette pour le marché, animations pour les maisons de retraite et personnes souffrant de handicap mental. Deux agents des Services Techniques travaillent avec le cheval urbain. Ils ont suivi une formation *Galop 7*. Un des agents a été recruté en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, puis pérennisé dans son poste (le travail correspond à un équivalent temps plein à l'année). Le cheval ne travaille pas plus de six heures par jour.

Comment la population a-t-elle réagi ? Et comment le cheval s'est-il inséré dans la ville ?

D'abord sceptiques, les habitants se sont vite habitués à la présence d'un cheval, qui est même devenu aujourd'hui un emblème de la ville. Avec le centre-ville en *zone 30*, le cheval et son attelage permettent de temporiser la vitesse. Le cheval municipal est une vraie mascotte pour les enfants qui profitent de promenades en calèche lors de manifestations. Un atelier cheval a été mis en place avec découverte de l'écurie, des herbages et les soins à apporter au cheval tant sur le plan alimentaire que sur la pose des fers ou la toilette. Pour éviter que Polat soit seul dans sa pâture, nous l'avons mis avec un âne.

Quel coût cela représente-t-il pour la commune ?

Le coût est à comparer avec l'achat d'un véhicule qu'il aurait fallu entretenir. Cela revient à 3 000 euros de fonctionnement par an (maréchal ferrant, vétérinaire, alimentation). Pour le foin, on s'est arrangé avec les agriculteurs des environs. Quant au crottin que nous ramassons, il est valorisé comme engrais, directement dans nos espaces verts.

Le cheval urbain peut-il être considéré comme un outil pédagogique ?

Oui, en effet. Les écoliers que Polat transporte tous les matins peuvent découvrir le cheval, son mode de vie, ses avantages et son travail. C'est d'ailleurs également grâce aux instituteurs et à l'académie que nous avons pu mettre en place le ramassage scolaire. Maintenant, ils se servent de ce support pour sensibiliser les élèves à la mobilité douce (sorties piscines, bibliothèque...) et au développement durable. Quoi de mieux que de pouvoir mettre la théorie en pratique tous les jours !

Contact ➡ **Claude Lacour**
Tél. : 02 31 20 73 28 (mairie)



IDÉE / ANIMATION

L'éducation à la mobilité est une des préoccupations de l'APIEU Mille Feuilles depuis plus de dix ans. Une animation « déplacement » a été élaborée à la demande de Saint-Étienne Métropole puis du Grand Lyon et de nombreuses classes ont participé à ce projet depuis sa création. Notre but est que les enfants comprennent ce qui se cache derrière les termes « mobilité durable ».

Une animation « déplacement » comprend plusieurs temps :

- Un historique sur les transports sous forme de diaporama suivi d'un jeu « frise historique » permet aux enfants de resituer dans le temps les différentes inventions dans le domaine des transports.

- Un diaporama avec des photos permet d'aborder les différents modes de déplacements actuels (voiture et transports en commun), ainsi que leurs impacts sur la qualité de l'air et l'énergie qu'ils utilisent.

- Une enquête est réalisée auprès de chaque enfant, sur son mode de déplacement.

- Un temps de mise en commun permet de discuter des avantages, des inconvénients et des effets sur la santé des différents types de transports.

- Nous abordons ensuite les solutions à proposer : déplacement doux, pédibus...

- Un dessin animé éducatif de quelques minutes sur ce thème clôture l'animation.

Les animations peuvent être complétées avec deux jeux de plateau (de type jeu de l'oie) *La clé de l'Agglo* et *Voyages de Gones*, adaptés respectivement aux agglomérations stéphanoise et lyonnaise. De tels outils permettent aux enfants de valider leurs acquis, mais également de se familiariser avec de nouvelles notions, en relation avec les différentes communes de l'agglomération.

Contact ➡ **APIEU Mille Feuilles - Saint-Étienne**
apieumillefeuilles@wanadoo.fr
Tél : 04 77 25 98 06



L'APIEU Mille Feuilles, Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain, est une association loi 1901, qui a été créée en 1984. L'APIEU a une mission d'éducation à l'environnement notamment auprès des scolaires, de la maternelle au lycée. Elle réalise également des conférences auprès du grand public, intervient lors de journées « événements » et crée des outils pédagogiques. L'APIEU Mille Feuilles est agréée par l'Éducation nationale et adhérente au GRAINE Rhône-Alpes (réseau régional pour l'éducation à l'environnement).



Le covoiturage : un moment de convivialité

ISABELLE ROHRBACHER, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ET **CÉCILIA LEROUGE**, PROFESSEUR DE FRANÇAIS, AU COLLÈGE DE VITTEAUX (21)

“Un tiers des professeurs du collège du Docteur Khun à Vitteaux covoiturent. Certains ont commencé il y a près de 15 ans. Motivés principalement par la diminution des frais de déplacements, les professeurs s'organisent en début d'année selon leur emploi du temps. Il n'y a pas de calcul d'argent. Chacun, à tour de rôle, prend sa voiture. Ainsi, nous avons gagné en coûts de déplacements, mais également en fatigue. En plus, une relation particulière est née entre les « covoitureurs » : on a le temps d'apprendre à se connaître et on partage des moments plus ou moins singuliers ensemble. On peut parfois tomber en panne. C'est l'un des inconvénients du covoiturage : l'ensemble des occupants de la voiture est alors bloqué. Mais affronter une panne ensemble, c'est plus convivial que seul ! Autres freins identifiés au développement du covoiturage : on doit parfois attendre les retardataires. Mais on apprend aussi à avoir confiance en l'autre.

Depuis qu'on s'est organisé ainsi, on a beaucoup évolué dans notre manière de voir les choses. Au début, les spécificités horaires de chacun étaient une contrainte. Aujourd'hui, grâce notamment à l'informatique et au travail à distance, les professeurs s'attendent, en profitent pour travailler. Certaines réunions qui se tiennent le soir, comme les conseils de classe, nous obligent également à nous adapter, mais une solution est toujours trouvée. Aussi, le covoiturage était initialement organisé entre professeurs qui avaient des voitures. Petit à petit, les « covoitureurs » ont vu arriver des professeurs sans permis ou sans voiture, des surveillants, voire même des personnes travaillant en dehors du collège.

Tous les matins et tous les soirs, les élèves voient que les professeurs arrivent en covoiturant. La prochaine étape de sensibilisation des collégiens sur leur mobilité et son impact, en complément de la formation qu'ils suivent déjà sur la sécurité routière, est d'inclure cette question dans nos cours. En parler nous sera alors d'autant plus facile que nous pratiquons le covoiturage quotidiennement.”

Contacts ➡ **Isabelle Rohrbacher et Cécilia Lerouge**

Tél. : 03 80 49 61 18



Le vélo à l'école pour se rendre aux activités extérieures

JEAN-YVES DEMORTIÈRE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE
ET PRIMAIRE CLAUDE-TILLIER, À NEVERS (58)

“Il y a quelques années, dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), nous avons mis en place des « actions vélos » pour certaines classes avec des ateliers « connaissance du vélo » permettant d'apprendre à le manipuler et le maîtriser. À la rentrée 2009-2010, nous avons souhaité dépasser l'aspect sportif et redonner au vélo sa vocation de moyen de locomotion au sein de l'école. Ce qui va nous permettre d' étoffer notre approche pédagogique du vélo. Nous abordions jusqu'ici les questions liées à la mécanique, au sport, à la santé. Dorénavant, nous aborderons les questions d'orientation, de formation à la sécurité routière et d'environnement. Concrètement, lorsque nous amenons les enfants à la piscine, à la maison de la culture, au canoë, dans le cadre de nos activités scolaires, au lieu de faire les trajets en bus, nous souhaitons les faire à vélo. Pour cela, nous avons acquis des vélos d'occasion et nous envisageons un partenariat avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) Bois Vélos Jardin de la ville de Nevers pour la mise à disposition et l'entretien du parc à vélos. Ce partenariat nous permettrait de disposer de 25 vélos et de pouvoir « véhiculer » une classe. Il nous permettrait également de valoriser la structure et ses employés en insertion, auprès des enfants.”

Contact ➡ **Jean-Yves Demortière**

0580671P@ac-dijon.fr - Tél. : 03 86 93 96 02



Partir à l'école tous ensemble en Piédibus

MARIE-HÉLÈNE VASSET, ENSEIGNANTE EN GRANDE SECTION
À L'ÉCOLE MATERNELLE DES HAUTS QUARTIERS, À AUTUN (71)

“Notre piédibus entre dans sa 3^e année avec une moyenne de 20 enfants et 3 adultes accompagnateurs. Ma première démarche a été de rencontrer le maire d'Autun. Il nous a mis en relation avec la personne en charge de l'Agenda 21 porté par la communauté de communes de l'Autunois. Et c'est avec cette personne que nous avons construit notre projet : elle a joué le rôle de facilitateur dans les relations avec les services de la mairie, a fait le lien avec le service de voiries pour la fabrication et l'installation des panneaux, nous a aidé dans le repérage des trajets et des arrêts possibles, nous a fourni les gilets de sécurité. Sans ce partenaire, rien n'aurait été si facile !

Il s'agit vraiment d'un travail d'équipe à mener avec les acteurs publics d'une part, mais aussi avec les parents, les professeurs et les élèves. Avec les trois classes de cycle 2, nous avons notamment organisé un concours de dessins pour trouver un logo pour les panneaux des arrêts et conçu un jeu de société.

Les bénéfices d'un tel projet sont de deux ordres : un impact évident en termes de réduction de moyens de transport polluant d'une part, et d'autre part, une plus grande qualité des relations humaines, un « mieux-vivre » qui apparaît entre les enfants eux-mêmes, entre les familles, et crée du lien social. Il y a une plus grande solidarité et davantage d'entraide. Les enfants tirent une certaine fierté de leur appartenance au groupe et de leur implication dans le projet, ils arrivent plus calmes à l'école et sont aussi très responsabilisés. Il n'y a jamais eu de problème de discipline. La difficulté, aujourd'hui, tient au fait que cette action n'est pas officialisée par un cadre associatif ou institutionnel. Elle repose sur le volontariat et la bonne volonté des participants. De ce fait, elle me semble fragile et peut difficilement se généraliser à toutes les écoles de la ville. La commune pourrait être davantage partie prenante, comme c'est le cas à Lyon par exemple.”

“Physiquement c'est bon, mais socialement aussi car c'est un facteur d'intégration.”

Contact ➡ **Marie-Hélène Vasset**

mvasset@voila.fr





LES OUVRAGES

Apprendre la mobilité : les ateliers mobilité, une expérience originale
Sylvain Allemand. Éditions Le Cavalier Bleu, 2008, 139 p.

Mobilité urbaine : l'âge des possibles
Jean-Pierre Orfeuill. Éditions Les Carnets de l'info, 2008.

Éloge de la mobilité
Jean Viard. Éditions de l'Aube, 2006.

Pour une mobilité plus libre et plus durable
Daniel Kaplan, Bruno Marzloff. Éditions FYP, 2009.

Pour un nouvel urbanisme
Éditions Yves Michel, 2008.

L'école à vélo : de l'école à l'université, quel rôle pour les collectivités ?
Associations des départements cyclables, 2008.

Pour enfants

Les transports, les images et les mots de Gaspard et Lisa
Anne Gutman, Georg Hallensleben. Éditions Hachette jeunesse, 2000.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mobilités

Sous la direction de Pascal Boyries et Michel Chouzier (Collection L'EDD par études de cas). Coédition TERRA PROJECT / STRASS – Éditions BELIN, 2008.

Ce cédérom contient des supports pédagogiques interactifs pour les élèves de la 6^e à la terminale pour aborder la thématique de la mobilité sous des angles différents, à l'échelle locale et globale.

Agir ensemble : sécurité et écomobilité scolaire
Guide à l'intention des parents d'élèves. Alain Rouiller, Elena Hauser-Strozzi
Association Transport environnement, 2003.
[www.ate.ch]

Guide pédagogique sur la mobilité durable
Alterre Bourgogne, 2009
Apports théoriques et fiches activités.
[www.alterre-bourgogne.fr]

LES JEUX

La mobilité

Yvan Hostettler. Jeu de cartes 7 familles. 2005. À partir de 5 ans.

Le rallye de l'Écomobile. Ademe, 2004. À partir de 8 ans.
[www.3xplus.com/ademe/ecomobile/ademe.html] - Disponible en CD-rom.

LES FILMS

Nos déplacements : une affaire de choix
Ademe, 2006. DVD, 34 minutes.

À toile à mobilité : carnet de route d'une animation pour sensibiliser les enfants à une mobilité durable. Institut d'Éco-pédagogie de Liège.
Éditions du MET, 2005. Carnet de bord et DVD.

LES BROCHURES

Bougez autrement : le guide de l'éco-mobilité
Ministère de l'Écologie et du développement durable, Ademe. 2005.

Le ramassage scolaire non-motorisé : bus pédestre et bus cycliste
Fiche technique. ARENE Ile-de-France, Ademe Ile-de-France. Collection Écomobilité scolaire. 2003
[http://ile-de-france.ademe.fr/IMG/pdf/mobilite3.pdf]

LES FORMATIONS

Construire un projet en ERE sur le thème de la mobilité

10 novembre 2009 et 28 janvier 2010 – Alterre Bourgogne – Organisée par Alterre Bourgogne

La mobilité par des études de cas

5 janvier 2010 – Lycée Charles de Gaulle (Dijon) - Organisée par la DAAEFOP

LES SITES INTERNET

Ademe

[<http://ecocitoyens.ademe.fr/category/arborescence/mes-deplacements>]

Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques
[www.certu.fr]

Semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière
[www.bougezautrement.gouv.fr]

Informations, retours d'expériences, outils pédagogiques sur la mobilité
[<http://mobilite.wallonie.be/>]

Informations et outils sur la mise en place de piédbus
[www.gapp.ch/pedibus.html]
[www.mairie-brest.fr/cub/pedibus.htm]
[www.carapatte-chatellerault.fr]

Dossier pédagogique « L'aventure de l'Homme mobile » et images interactives sur la mobilité et la maison
[<http://energie-environnement.ch>]

LES EXPOS



Latitude21 un programme riche et diversifié toute l'année

Pour sa première rentrée, Latitude21 (la Maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon), propose des activités en direction des scolaires mais également du grand public, notamment :

- Un programme d'animations pédagogiques qui s'enrichit avec de nouvelles propositions comme la visite de la maison du tramway ou la ville écologique. Au total, 20 thématiques pour des animations de deux à trois séances.
- Des expositions thématiques, dont une exposition-jeu autour de la ville écologique dès septembre. Ouverture grand public le mercredi (9h-12h / 14h-19h) et le samedi (14h-19h). Accueil des classes et des groupes toute la semaine sur rendez-vous.
- Des événements multiples, conférences, fête de la science en décembre... et des ateliers pour les enfants le samedi après-midi.

Contact ✉ latitude21@latitude21.fr
33 rue de Montmuzard - 21000 Dijon
Tél : 03 80 48 09 12
[www.latitude21.fr]

C'est dans l'ERE !

SITE ÉCOSFFERE

Lancement d'un « Agenda 21 scolaire » dans des collèges de la Côte-d'Or et de la Nièvre

La démarche régionale de développement durable dans les établissements éducatifs, Ecosffere, prend de l'ampleur. Le partenariat d'origine, qui réunissait les membres du SFFERE, s'enrichit. Un accord-cadre a été signé le 3 avril dernier entre le Rectorat de l'Académie de Dijon, l'ADEME, Alterre Bourgogne et le Conseil général de Côte-d'Or. Six collèges* du département ont ainsi été sélectionnés pour entrer dans la démarche. L'objectif pour eux est maintenant de sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement aux enjeux du développement durable et de construire des actions qui répondent à des problématiques identifiées à l'échelle de l'établissement,

mais aussi plus largement à l'échelle du territoire. La Nièvre emboîtera le pas de la Côte-d'Or dans le courant du dernier trimestre 2009.

*Fontaine des Ducs à Châtillon-sur-Seine, Champollion à Dijon ; Pasteur à Montbard ; Félix Tisserand à Nuits-Saint-Georges ; Jean Rostand à Quetigny ; Champ Lumière à Selongey.

Contact ➡ **Christine Coudurier**
c.coudurier@alterre-bourgogne.org
Tél. : 03 80 68 44 30

Je teste mes connaissances sur la biodiversité bourguignonne

« Qui-suis-je ? » est un outil pédagogique interactif d'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté proposé par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Parc naturel régional du Morvan. Développé pour tous les citoyens, ce jeu est accessible en ligne sur le site www.bourgogne-nature.fr. Il permet de tester ses connaissances sur la biodiversité bourguignonne, tout en favorisant la recherche bibliographique à partir de l'encyclopédie du vivant, disponible sur le même site internet.

Contact ➡ **Aurélien Vermeulen**
Pôle Éducation au territoire
du Parc naturel régional du Morvan
aurelien.vermeulen@parcdumorvan.org
Tél. : 03 86 78 79 00



Un nouveau réseau pour découvrir la richesse des milieux naturels

Au printemps 2009, un nouveau réseau régional est né : **Découvertes nature en Bourgogne**. La Bourgogne bénéficie d'un patrimoine naturel très riche et diversifié. Pour le faire découvrir au plus grand nombre et sensibiliser à sa préservation, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et Alterre Bourgogne, avec l'appui du Conseil régional et de la Direction régionale de l'Environnement, ont proposé l'idée de réunir, sous une même appellation, une sélection de sites équipés pour l'accueil du public, présentant un grand intérêt écologique. Ce sont ainsi 32 sentiers, répartis sur l'ensemble des quatre départements bourguignons, qui ont été choisis pour faire partie de ce réseau. D'autres sentiers pourront rallier le mouvement dans les années à venir. Pour leurs gestionnaires (collectivités territoriales, établissements publics, associations, propriétaires privés...), l'intérêt d'appartenir à **Découvertes nature en Bourgogne** se conjugue avec dynamique de réseau, échange de pratiques, force de communication... Outre ces avantages, la charte d'adhésion, qu'ils ont signée le 4 juin dernier, les engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour améliorer la qualité d'accueil sur les sites.

En développant certains équipements, l'objectif est de mieux faire connaître et faire comprendre le fonctionnement de notre biodiversité et les enjeux de sa préservation. Ces sentiers ont donc vocation à devenir de véritables outils pédagogiques.

Contacts ➡ **Cécile Forest** - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
cecile.forest@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
Tél. : 03 80 79 25 99
David Michelin - Alterre Bourgogne
d.michelin@alterre-bourgogne.org
Tél. : 03 80 68 44 30

Pour tout savoir sur les 32 sites du réseau, consulter www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

Pour toute demande relative à l'organisation de sorties scolaires : contacter directement le gestionnaire du site concerné, dont les coordonnées sont disponibles sur www.decouvertes-nature-bourgogne.fr



ECOute ta planète ! Terre en danger : l'exposition annuelle du Jardin des Sciences de Dijon



Le Jardin des Sciences de la Ville de Dijon consacre son exposition annuelle aux problématiques majeures liées à l'exploitation, par l'Homme, des ressources naturelles de la planète. Quelles conséquences, à court et moyen termes ? Quels risques pour l'Homme ? «ECOute ta planète ! Terre en danger» propose un diagnostic, décrypte les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain en conduisant le visiteur à s'interroger sur le devenir de sa planète. Ces questions essentielles que nous nous posons trouveront leurs réponses au fil de l'exposition et des thèmes abordés, grâce notamment à de nombreux outils multimédias, spécimens naturalisés, cartes didactiques, échantillons, maquettes, objets techniques ... Jusqu'au 3 janvier 2010

Contact ➡ **Lydie Jobert**
Jardin des Sciences
ljobert@ville-dijon.fr



SITE ÉCOSFFERE

Le Centre Nature du Croux teste la ferme pédagogique

On en parlait déjà depuis quelques mois, entre deux portes ou en réunion en imaginant de nouvelles activités. La commande d'un comité d'entreprise pour un séjour spécial « Ferme Morvandelle » a permis de passer à l'action. C'est ainsi qu'ont débarqué au Croux fin juin 2009 4 poules, 2 moutons, 2 chèvres, 2 lapins, 1 canard, et une vache qui, pour le plus grand bonheur de tous, a vélé fin août !

Au programme : nourriture et pansage des animaux, nettoyage de leurs abris et gros câlins. Les petits citadins ont eu le bonheur d'aller chercher les œufs sur la paille et ont découvert le réel travail que demande le soin de ces animaux qui nous nourrissent.

Contact ➡ **Jérôme Duval**
Centre Nature du Croux
Tél. : 03 85 82 56 07



De l'Agenda 21 du Sport Français au label « développement durable, le sport s'engage »

Publié en 2003 par le Comité National Olympique et Sportif Français, l'Agenda 21 du sport français marque le début de la prise en compte par le mouvement sportif du développement durable (voir Souffle d'ERE n° 11). Dans ce prolongement, et afin de mobiliser de manière plus opérationnelle les structures sportives, mais aussi les collectivités, les partenaires privés et les médias, le CNOSF a adopté, le 2 juillet 2008, la « Charte du sport pour le développement durable ». Déclinée en 8 objectifs, la charte engage les associations sportives à passer de l'intention à l'action. Elle est accompagnée d'un label « Développement durable, le sport s'engage » décerné aux associations sportives qui mettent en œuvre des projets s'inscrivant dans la démarche. Le label se veut être avant tout un outil pédagogique qui doit permettre aux porteurs de projet, par la prise de conscience qu'il impose, d'améliorer leurs com-

portements. Il est délivré par le CNOSF, après avis du CROS de Bourgogne et examen par un groupe d'experts du dossier de candidature. Les projets labellisés bénéficient d'une communication renforcée et entrent dans une dynamique nationale impulsée par le CNOSF : un signal fort pour valoriser son action auprès des partenaires publics et privés. Les premiers labels « Développement durable, le sport s'engage » seront attribués par le CNOSF dès la fin de l'année 2009. Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur www.franceolympique.com

Contact ➡ **Richard Bidet**
Comité Régional Olympique
et Sportif de Bourgogne
comite-olympique-bourgogne@wanadoo.fr
Tél. : 03 80 41 77 99

SITE ÉCOSFFERE

Un Éco-Bar au cœur d'un territoire rural, les Grands Lacs du Morvan

L'association Activital a inauguré le 4 juillet dernier, en présence des élus du territoire, le premier Éco-Bar, bar citoyen placé sous le signe de l'éthique, de l'équité et des savoir-faire locaux. Il a pris place sur l'Éco-Base des Settons, située au bord du lac du même nom, au cœur du Morvan. L'Éco-Bar est complété par une boutique équitable fédérant certains acteurs économiques locaux qui possèdent les mêmes valeurs que l'association. Les consommations que l'on y trouve sont des boissons à base de productions locales certifiées AB, bio ou issues du commerce équitable et solidaire. Le but de ce projet est d'abord de proposer une alternative de consommation permettant de soutenir l'économie locale (équitable), mais aussi de sensibiliser au patrimoine naturel local, aux savoir-faire du territoire et au développement soutenable.

L'Éco-Bar sera un lieu de rencontres sociales, inter-générationnelles, un lieu d'échanges et de partage d'idées autour du développement raisonné des territoires. Un programme d'animations sera mis en place pour la saison 2010. La population locale est associée au projet : des personnes bénévoles peuvent tenir le bar et proposer de nouvelles actions cohérentes.

Contact ➡ **Julien Gateau**
Activital - Base Sport et Nature des Settons
58230 Montsauche-les-Settons
environnement@activital.net
Tél. : 03 86 84 59 33
[\[www.activital.net\]](http://www.activital.net)



Partir à la découverte du territoire du Morvan



« Écoles en Morvan » a été initié il y a maintenant 8 ans avec L'Éducation nationale et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce projet pédagogique, à destination des cycles 3 du territoire du Parc naturel régional du Morvan, permet de sensibiliser les enfants à leur territoire, de leur faire comprendre la complexité de leur environnement et de les inciter à agir pour améliorer cet environnement.

Lors de la première séance qui a lieu en hiver, l'animatrice se rend en classe dans les écoles du territoire

participant au projet, pour faire découvrir le Morvan (histoire, paysages, faune, flore,...) aux élèves. La deuxième séance, au printemps ou en été, c'est le retour ! Les élèves découvrent les patrimoines naturel et culturel sur le terrain, soit à l'Espace Saint Brisson, soit dans une des maisons à thème de l'Ecomusée du Morvan (Maison des hommes et des paysages, Maison Vauban, Maison des Galvachers, Maison du Patrimoine Oral, Maison de l'élevage et du charolais, Maison du Seigle).

Depuis sa création en 2001, « Écoles en Morvan » a touché 4200 élèves de cycle 3 dans le Morvan. En 2009, ce sont 21 classes qui ont participé à « Écoles en Morvan », soit 433 élèves. Proposé et encadré par le pôle Education au territoire du Parc du Morvan, ce projet est renouvelé tous les ans.

Contact ➡ **Cécile Janik**
Pôle Éducation au territoire
du Parc naturel régional du Morvan
cecile.janik@parcdumorvan.org
Tél. : 03 86 78 79 42

Les formations et animations pédagogiques de l'ADEME



L'ADEME Bourgogne, acteur des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, vous propose, en collaboration avec l'association BER (Bourgogne Énergies Renouvelables) :

- **des animations pédagogiques de 2h30 *in situ*** (elles doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique bien défini) ;

- **des formations de 3h "mercredis EDD"** au CRDP de Dijon : pour construire une séance d'animation et/ou un projet pédagogique sur les thèmes précités. Programme détaillé :

<http://crdp.ac-dijon.fr/+Mercredis-EDD-+.html>

- **des formations d'une journée**, dans le cadre du SFFERE : pour consolider vos compétences en environnement et accompagner les changements de comportements. Programme détaillé dans Planif' sffere p. 10, 12, 13 et 17 :

Programme détaillé disponible sur le site www.alterre-bourgogne.fr

Renseignements et inscriptions ➡ **Martine Sfeir**
martine.sfeir@ademe.fr
Tél. : 03 80 76 89 72 ou 06 75 28 79 68

Découverte et sensibilisation à l'environnement par la pratique des Sports de Nature

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne a publié deux nouveaux documents :

- **un document de ressources** intitulé « Organisations de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables... ». Ce document se propose, à travers 11 thèmes qui représentent des enjeux prioritaires du développement durable, de guider les organisateurs vers des choix respectueux de l'environnement grâce à des informations, des conseils et des sites ressources.

- **un guide méthodologique** pour inciter les associations de sports de nature ainsi que les accueils collectifs de mineurs (ACM) à monter leur projet environnement. Quatre projets ont été ciblés : limiter son impact lors de sa pratique, sensibiliser les pratiquants grâce à des séquences pédagogiques, organiser des manifestations sportives et gérer un club dans une logique de développement durable.

S'adressant aussi bien à des associations qu'à des comités sportifs, ces deux documents sont disponibles au format PDF sur le site de la DRJS de Bourgogne, rubrique environnement : www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr

Contact ➡ **Emmanuelle Oudot**

emmanuelle.oudot@jeunesse-sports.gouv.fr
Tél. : 03 80 68 39 00

THÈMES	ATELIERS/NIVEAUX	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	6°/5°	4°/3°	Lycée
Déchets	L'ombre	●					
	Les bestioles		●				
	La valorisation des déchets			●			
	430 kg par an et par habitant, ça déborde...				●		
	Le cycle de vie d'un produit					●	●
Éco-consommation	L'écoconsommation, quésako ?			●			
	Un consommateur averti en vaut 2				●		
	Le consommateur éclairé					●	
	Le consom'acteur						●
Énergie	Energie, quésako ?		●				
	Découvrons l'énergie !			●			
	Maîtrisons l'énergie !			●	●		
	L'énergie dans tous ses états				●	●	●
Changement climatique	Le climat, quésako ?		●				
	L'Homme, l'énergie et le climat			●			
	Le climat dans tous ses états				●	●	
	Une vérité qui dérange						●



Séminaire de formation

Tous les deux ans, le SFFERE organise un séminaire de formation sur un thème pédagogique de fond. Cette année, il aura lieu le 24 novembre à AgroSup Dijon, et portera sur l'évaluation en Éducation au Développement Durable (EDD). Dans tout projet, l'évaluation est une étape essentielle. Elle doit être considérée comme un outil permettant d'améliorer ses actions et ses pratiques. Or l'évaluation en EDD est encore trop perçue comme un processus complexe à mettre en œuvre et souvent synonyme de contrôle. D'où la volonté de « dédramatiser » la démarche d'évaluation, d'en souligner l'intérêt et de démontrer qu'elle peut même s'avérer ludique ! Structurée autour d'une conférence et d'ateliers, la journée a pour but de guider la réflexion et de faciliter les rencontres et les échanges de pratiques. Le séminaire SFFERE est ouvert aux enseignants, formateurs, animateurs, éducateurs et personnels éducatifs bourguignons. Il figure dans les plans de formation du Rectorat de l'Académie de Dijon, de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS).

Programme détaillé disponible sur
www.alterre-bourgogne.fr

Renseignements et inscriptions

✉ **Christine Coudurier** - Alterre Bourgogne
c.coudurier@alterre-bourgogne.org
Tél. : 03 80 68 44 30



Plani'sffere 2009-2010

Pour permettre aux formateurs de renforcer et de développer leurs connaissances et leurs pratiques en matière d'EDD, les partenaires de l'éducation et de l'environnement, réunis au sein du SFFERE, proposent un plan de formation annuel. Composé d'une trentaine de jours de formation, ce programme est composé de formations à la fois sur les grands sujets de l'environnement, sur les pratiques pédagogiques et sur les démarches de développement durable dans les établissements.

Plani'sffere est disponible en ligne sur
www.alterre-bourgogne.org
et au format papier, sur demande.

Contact

✉ **Philippe Mérat**
p.merat@alterre-bourgogne.org
Tél. : 03 80 68 44 30



Agence pour l'environnement
et le développement soutenable

Souffle d'ère Bulletin du Système de Formation de Formateurs à l'Éducation Relative à l'Environnement en Bourgogne

Alterre Bourgogne
9 boulevard Rembrandt
21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 44 30
Fax : 03 80 68 44 31

Courriel :
sffere@alterre-bourgogne.org

Site Internet :
www.alterre-bourgogne.fr

Directeur de la publication :
Jean-Patrick Masson

Rédaction :
Stéphanie Porro

Ont collaboré :
Aurélien Berbey, Christine Coudurier,
Régis Dick, Aurélien Trioux et Valérie Trivier

Illustration couverture : Vincent Balas
Graphisme, mise en page : Fuglane, Dijon
Impression : ICO, Dijon
ISSN : 2104-5747

PARTEN'ERE

LES PARTENAIRES DU SFFERE (SYSTÈME DE FORMATION DE FORMATEURS À L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT)

Académie de Dijon, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), AgroSup Dijon, Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI), Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne (CROS), Conseil régional de Bourgogne, Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Direction régionale de l'Association nationale de la Formation Professionnelle pour Adultes (AFPA), Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS), Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), Jardin des Sciences - Muséum de Dijon, Muséum d'Histoire Naturelle Jacques de la Comble d'Autun, Muséum d'Histoire Naturelle d'Auxerre, Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM), Université de Bourgogne (UB).